



## **Comité Confédéral des Pêcheurs de Compétition.**

Membre : Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique.

Belgian Coarse Fishing Committee - Fédération Internationale de Pêche Sportive ed

Hermée., le 3 mai 2013

Secrétaire. : DETONGRE Guy  
Rue de la moinerie, 13  
4680 HERMEE  
Tél : 042785516  
GSM : 0494130037  
e-mail : [guy.detongre@base.be](mailto:guy.detongre@base.be)

### **PV de la réunion CCPC du 20 avril 2013**

**Présences** : PATERNOSTER Jean-Paul, MARCQ Roland, DETONGRE Guy, COLLARD Jean-Pierre, LUYCKX Jean-Marie, GOSSIAUX Michel, Albert COOLENS, SCHALLENBERGH Freddy, Gilbert MICHEL et Bruno CHERMANNE (FSPFB)

**Excusés** : PILATE Jean, GILLOT Bernard, CASIER Michel, DETAILLE Eric, DESILVE Jean-Christophe, DUPONT Alexandre, LEFEBVRE Josette, GEORGE Joseph, HASTIR Charles, DEPOUILLE Christophe, DUBOURG Charlie (FSPFB)

---

La réunion débute à 09 h 35

J.M. Luyckx signale que R. Van Bockstal lui a téléphoné pour dire qu'il préférerait ne plus participer aux réunions du CCPC. Il argumente du fait que la fédération du Centre ne parviendra pas à respecter les quotas établis par le ROI pour siéger valablement.

Il est également signalé que Samuel Bernard ne sera plus délégué de la FLPC au CCPC.

Le président signale des points à ajouter aux divers : l'arrêté du 6 décembre 2012 et les points sollicités par la FPCL

#### **1- Approbation du PV de la réunion CCPC du 19 janvier 2013.**

Complément concernant le championnat Belgique carpe 2013 : il avait été demandé si ce championnat ne pouvait pas être organisé à un autre endroit que Oisquerq.

Ce championnat avait été proposé sur le secteur de la fédération du centre et R. Van Bockstal a refusé les organisations d'E. Detaille et par conséquent le championnat de Belgique carpe 2013. Pour le reste, le PV est approuvé et signé par les délégués présents.

## **Mise au point relative aux rencontres nationales, internationales et régionales.**

Lorsqu'une société veut organiser une compétition dans les eaux d'une autre fédération, généralement un accord est pris avec le responsable de la fédération concernée, afin de voir si cette organisation ne pose pas de problèmes.

Pour les rencontres nationales, internationales et régionales, le CCPC marque son accord pour accorder une priorité à ces organisations, même en cas de refus du responsable local.

### **2- Approbation du PV de la réunion BCFC du 26 janvier 2013**

JM. Luyckx remercie R. Marcq pour la traduction du rapport.

Le PV est trop télégraphique et pas assez explicite : c'est un nouveau rapporteur. Il faut le signaler au BCFC.

Le CCPC n'a pas reçu le PV relatif à la réunion de vérification des comptes.

Le CCPC signale qu'il n'est pas normal de mettre de la publicité dans le calendrier national des concours publics paraissant dans la revue néerlandophone.

JM. Luyckx signale que la proposition du CCPC, d'organiser le championnat de Belgique interclubs en 2 journées, a été refusée par le CCCV.

### **3- Mise au point définitive des PV BCFC de 2011 et 2012**

Le CCPC acte que le BCFC n'a pas la volonté de modifier le PV de 2011, mais le CCPC garde cela en mémoire.

Le PV 2012 n'a pas été approuvé, car le PV de 2011 n'avait pas été corrigé.

### **4- Préparation de la prochain réunion BCFC**

Début mars, JM. Luyckx a écrit un mail à Erik Pinoy concernant les points à mettre à l'ordre du jour de la réunion BCFC de avril. A ce jour, aucune suite n'a été donnée.

Cela pose des problèmes, car les canevas des championnats de Belgique doivent être approuvés par le BCFC. S'il n'y a pas de réunion, comment les approuver.

### **5- Compte-rendu de la réunion avec les coaches**

La réunion a eu lieu à St Nicolas. Les 2 présidents des ailes, R. Marcq et les coaches carpe, dames, feeder, jeunes, handipêche étaient présents. Le responsable « carnassiers » était excusé. Cette réunion avait pour but d'harmoniser le travail de chaque coach.

Lors de cette réunion, les comptes de la section carpiste ont été approuvés par la trésorière BCFC

### **6- Compte-rendu de la réunion avec les membres de la section carapistes**

La réunion s'est faite en présence de JM. Luyckx, JP. Paternoster, E. Detaille et de quelques duos carapistes. Les choses ont été mises à plat concernant les tensions existantes.

Il a été rappelé que : - le but principal d'une section est de participer au championnat du monde.

- il faut être motivé pour y participer.

- les carpistes doivent assurer une participation financière.

Chaque année, E.Detaille établira un budget pour le championnat du monde afin que les carpistes sachent à quoi ils s'engagent en signant le document de participation aux sélections.

Le règlement carpistes a également été revu et adapté au nouveau règlement de la Fips.

La réunion s'est bien déroulée et tout le monde a bien compris le message.

#### **7- Compte-rendu de la réunion des internationaux**

Bonne réunion, beaucoup de nouveaux inters et beaucoup de questions ont été posées

Il y a toujours équilibre entre francophones et néerlandophones.

Il faudrait néanmoins encourager et motiver les francophones à participer aux présélections.

Suite à l'abandon de P. Coeck, suivant le règlement des inters, le dernier descendant des A doit être récupéré ainsi que le 1<sup>er</sup> réserve des présélections 2012.

Du 16 au 20 octobre 2013, il y aura une rencontre Belgique-Italie qui se déroulera sur l'étang de Grand-Leez.

#### **8- Hameçon d'or 2012**

Ce fut une belle édition, un peu longue au niveau de la nourriture (suite à des problèmes électriques) et un peu trop copieuse, bien que la qualité était bonne. Une entrée est suffisante. La raison principale de la cérémonie est la remise de l'hameçon d'or, des hameçons de platine et de cristal.

Quatre-vingts personnes étaient présentes et l'hameçon d'or a été remporté par Gilles Lacroix.

Les délégués CCPC regrettent les longs moments d'absence de J. Lefebvre : elle ne vit pas la fête comme eux. La remarque avait déjà été faite l'année dernière. Peut-être devrait-on s'adresser à un autre traiteur, afin qu'elle puisse vivre la fête avec tous les délégués.

Il est rappelé que les nominés 2 fois ne reçoivent qu'un seul hameçon. Sur l'hameçon, il est gravé à quel titre il le reçoit.

#### **9- Coupe de la communauté française 2013**

Suite aux mauvaises conditions climatiques, la 1<sup>er</sup> manche a du être reportée.

Après consultation de la majorité des délégués, la date du jeudi 9 mai a été arrêtée.

Elle aura lieu à Pommeroeul : le canevas se trouve sur le site CCPC.

#### **10- Dérogation pour la détention de certains poissons lors de concours publics.**

L'arrêté ministériel est reconduit du 5 mars 2013 au 31 décembre 2013.

Avant la fin de l'année, des réunions auront lieu avec divers services ( FSPFB, MWP, SPW), afin que l'arrêté ministériel soit accordé, à titre légal, sans limite de durée. Lors des négociations à intervenir, il sera tenté d'inclure les poissons tels que la grémille et la perche, qui sont interdits de capture de janvier à début juin, dans la liste dérogatoire des poissons autorisés.

## **11- Championnats de Belgique 2013 – Canevas.**

Tous les canevas du CCPC sont rentrés chez les responsables des championnats de Belgique et les présidents des deux ailes.

Le canevas du Handipêche était ok et est déjà sur le site.

Le canevas Carpistes est également sur le site.

Les autres canevas seront distribués après corrections et accords des 2 responsables des CB.

JP. Paternoster se charge de corriger les canevas du CCPC avec I. Vanhoudt, afin de les envoyer vers le site CCPC. Pour les organisations néerlandophones, on attendra l'aval du CCCV.

### **Programme de la section carnassiers**

Pour les championnats de Belgique, il y aura 4 manches, 2 manches en région néerlandophones à Lanklaar et Ophoven ( Decock se charge de ces organisations) et 2 manches en région francophones à Butgenbach et Plate-Taille (Ch. Depouille).

Concernant les championnats du monde 2013 carnassiers et black-bass, 2 équipages ont déjà répondu à l'appel. Il reste à trouver un 3me équipage, car il en faut 3 pour s'inscrire au CM.

## **12- Organisation du championnat d'Europe 2013-situation.**

JM. Luyckx se charge de contacter Emile Battard afin de voir les convenances du bourgmestre de Pommeroeul. Il faut qu'il bloque la période juin 2014 pour le championnat d'Europe..

Pour le plan d'eau, pas de problèmes, il a été reconnu par la Fips.

Pour le banquet de clôture, il faut compter sur environ 250 personnes. Il faut donc trouver une grande salle avec les commodités, dans un rayon de maximum 30 kilomètres.

Le congrès de la Cips a lieu le 27 avril au Portugal. R. Marcq espère que le championnat du monde Dames 2015 nous sera accordé.

## **13- Problématique du » bief 18 « de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles. Position du CCPC.**

R. Van Bockstal a téléphoné à JM. Luyckx en lui demandant pourquoi le CCPC s'occupe de la problématique du bief 18 : il ne comprend pas pourquoi. Il lui a été dit que pour le CCPC c'était uniquement concernant les événements qui se sont passés, et que le CCPC ne veut pas s'occuper de la problématique du bief 18.

Pour le CCPC, ce qui pose un gros problème, c'est par rapport au service de la pêche. Lors du conseil d'administration de la fédération sportive, Noel Balzat avait demandé si l'on voulait se porter partie civile. Les personnes de la compétition s'y étaient opposées, étant donné qu'ils pressentaient que certaines personnes seraient directement mises en cause, alors que la compétition a besoin de l'appui du service de la pêche, et que la responsabilité de ce service n'était pas plus engagée que celle d'autres personnes.

Lors de l'assemblée générale de la FSPFB qui a suivi, sous l'influence de certains, on réattaque le même problème, et il a été accepté de déposer plainte.

Le CCPC a rencontré Xavier Rollin lors de la cérémonie de l'hameçon d'or et a souhaité se démarquer par rapport à cette attitude, jugée néfaste pour le monde de la pêche.

Le CCPC estime que l'article paru dans le pêcheur belge est principalement alimenté par Roger Van Bockstal et il est dommage qu'il n'y a eu qu'un son de cloche. Xavier Rollin, ayant lu l'article, regrette ne pas avoir été interrogé et n'avoir pu exprimer certaines choses. Le CCPC

estime que Xavier Rollin devrait avoir un droit de réponse. JM. Luyckx estime que l'information diffusée était tronquée.

Bruno Chermanne et Michel Gilbert comprennent le mécontentement du CCPC par rapport à ce qui s'est passé, mais vis-à-vis de la pêche et des pêcheurs, ils estiment qu'il fallait réagir de suite. Pour eux, les pêcheurs se laissent trop bien faire et ils rappellent que les intérêts de la FSPFB (promouvoir la pêche et défendre les pêcheurs) ne sont pas les mêmes que ceux du service de la pêche.

Gilbert Michel, qui assiste pour la première fois à notre réunion, tient à souligner que la compétition est le moteur de la pêche, et que la compétition est là pour tirer les pêcheurs vers le haut.

### **13- Situation financière du CCPC.**

Il est rappelé aux délégués des fédérations de ne pas oublier de verser leur acompte. A ce jour, les fédérations **Basse Sambre, Fédération du centre, F. Liégeoise de PC, et Fédération de la Senne** n'ont pas encore versé l'acompte.

### **14- Concours publics**

Bernard Gillot a demandé une annulation de concours. Cette demande et la réponse ont été lues en réunion. Cette demande a été refusée par J. Pilate qui a estimé que la situation atmosphérique permettait la pratique de la pêche. JM. Luyckx a écrit à Jean, lui disant que depuis qu'il gère le calendrier des concours publics (20 ans), il a acquis assez d'expérience et qu'il lui faisait entièrement confiance.

#### **Site CCPC**

Aucun problème n'est à signaler.

A. Coolens attend avec impatience d'avoir des renseignements sur le championnat d'Europe à Pommeroeul. Il va créer un site spécial pour le championnat d'Europe 2014.

#### **Listings**

Rien à signaler. Il est rappelé que les listings 2013 doivent être rentrés pour la 15 novembre au plus chez JP. Collard.

### **15- Divers**

1) Pour non respect du règlement national des concours publics, ch5, art 3, paragraphe A, la FPCLux a refusé le changement de club à 5 pêcheurs.

**Rappel du règlement : Le pêcheur licencié qui désire changer de société ou de fédération doit en informer par écrit le président de la fédération ou le responsable des licences de la fédération, ainsi que le président de son club avant le 31 décembre de l'année en cours, sous peine de rester membre du club d'origine ou de devoir s'inscrire aux concours en tant qu'individuel.**

2) Louis Daussaint a reçu un mail du coach feeder écrit en néerlandais. Ce mail lui signalait qu'il n'était pas sélectionné dans l'équipe feeder pour aller au championnat du monde en Australie. Le CCPC estime que Patrick Vanhoo doit faire un effort pour répondre français quand un courrier lui est adressé en français, car il est coach national.

3) F. Schallenberg et son équipe ont participé au concours international feeder en mars, organisé par Patrick Vanhoo. Toutes les informations étaient en néerlandais et en anglais. Rien en français. Le CCPC rappellera à Patrick Vanhoo qu'il est coach national et qu'il a des obligations à respecter.

4) Arrêté du gouvernement wallon portant exécution de l'article 3, §4, du décret du 19 mars 2009 relatif à la conservation du domaine public, régional routier et des voies navigables, entrée en vigueur le 1 /1/ 2013.

Un droit de dossier est levé en raison de l'introduction d'une demande d'autorisation et fixé comme suit : - 80 euros pour les dossiers non complexes.

- 160 euros pour les autres dossiers.

Pour les planchers de pêche fixe, inférieur à 2 m<sup>2</sup>, une taxe de 30 euros indexée sera perçue annuellement.

Beaucoup d'autres taxes sont également perçues. (voir le décret au moniteur)

5) Lors du prochain congrès de la Cips au Portugal, R. Marcq se représentera pour 4 ans. Ce sera son dernier mandat.

6) La section Handi-pêche ne participera pas au championnat du monde 2013 (coût trop élevé). En contre partie une rencontre internationale contre les Pays-Bas aura lieu.

7) JM. Luyckx donne lecture de la lettre de Stéphane Philippin, président du CCOA de la FLPC. Il sollicite le CCPC afin d'arbitrer le litige entre son club et la FLPC.

Il a reçu un courrier de Mme Lefebvre, qui refuse au CCOA le droit de participation au championnat de Belgique individuel et interclubs 2013. Motif : pas de représentants du CCOA lors de l'organisation par la FLPC du championnat de Belgique Match 2012.

La FLPC n'étant pas présente à la réunion de ce jour, le CCPC ne peut prendre de décision actuellement. JM. Luyckx écrira à Mr Philippin.

8) Le CCPC a reçu le nouveau règlement pour la Coupe des Flandres en région flamande.

La séance est levée à 15H15.